



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DATE DE CONVOCATION

11/06/2026

## AFFICHEE LE :

11/06/2026

## NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 29

VOTANTS : 32

## DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

18 juin 2026

**L’an deux mil vingt six, le 17 juin , à 20h00**

**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

**PRÉSENTS** : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Sandrine VAUDREVILLE, Clément HUYGHE, Alexia ATCHIRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTIL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Stéphane DUPONT, André VROMET, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Philippe BOMBLED, Murielle DUVET

**ABSENTE** : Laurence FILOCHE-GARNIER

**PROCURATIONS** : Bertrand HAVARD à Mickaël MARIE, Julie-Anne BIZET à Eline LOURTIL, Marine THOMAS à Stéphane DUPONT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

## **MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - ESPACE P.SOISMIER**

DELIBERATION N° **DELIB-2026-090**

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

L'espace municipal Pierre Soismier, camping municipal situé à Cabourg, est de plus en plus attractif. Afin de poursuivre son évolution et améliorer la qualité de ses services, la Ville souhaite développer une nouvelle offre pour ses usagers en proposant la possibilité de réserver les emplacements en ligne via une plateforme internet sécurisée.

Afin d'ajouter ce nouveau service, il est proposé de réviser le règlement intérieur du site et d'approuver la mise en œuvre de Conditions Générales de Vente (CGV).

Les deux actes précités sont joints à la présente délibération.

Ces documents ont vocation à s'appliquer à partir du 1er juillet 2026.

Par conséquent,

Vu la délibération n°2024-064 adoptée le 19 juin 2024 portant sur le règlement intérieur de l'espace Pierre Soismier,

Après consultation de la commission Sport, Culture, Lecture Publique et Événementiel du mardi 27 mai 2026,

**Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide**

- **D'ABROGER** la délibération n°2024-064 adoptée le 19 juin 2024 portant sur le règlement intérieur de l'espace Pierre Soismier,
- **D'APPROUVER** la modification de l'actuel règlement intérieur conformément au projet joint,
- **D'APPROUVER** la mise en œuvre de Conditions Générales de Vente nécessaires à l'utilisation de la plateforme de réservation en ligne,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

| VOTE | POUR | CONTRE | ABST. | NE PREND PAS<br>PART AU VOTE |
|------|------|--------|-------|------------------------------|
|      | 32   | 0      | 0     | 0                            |

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

La Maire,  
**Hélène BURGAT**

Le secrétaire de séance,  
**Kévin LEBRET**